

15/07/2008 - Fabien Fournier

Bruxelles veut baisser le prix des sms



« J'éprouve un ras-le-bol clair et net », réagit Viviane Reding, commissaire européenne chargée des télécoms, par rapport aux marges des opérateurs qu'elle juge abusives. (Photo Jean-Christophe Marmara/ Le Figaro)

Forte d'avoir obtenu une baisse sur le prix des communications émises en Europe, la Commission européenne veut imposer une diminution du coût des SMS envoyés de l'étranger au-dessous de 15 centimes d'euro.

Mieux vaut encore envoyer des cartes postales. Appeler ses amis depuis son téléphone portable pour partager avec eux le bonheur de ses vacances italiennes ou irlandaises coûte cher. L'appel émis depuis un pays européen vers la France coûte entre 0,55 et 0,59 euro la minute selon les opérateurs. Soit un prix presque deux fois plus élevé que les communications nationales, qui se situent à 0,28 euros la minute pour un forfait de deux heures. Quant aux appels reçus, pour partie payés par le destinataire, il est facturé 0,29 euro la minute chez Orange, 0,26 euro chez Bouygues.

« Un bénéfice moyen de 97 % sur l'envoi des SMS »

Pour les SMS, la différence est plus nette encore, proche d'un rapport de un à trois. Les opérateurs français font en effet payer le message européen de 0,29 à 0,30 euro, « tandis que ceux envoyés de France à France coûtent en moyenne 0,10 euro l'unité », indique Jean-Vital de Rufz, président de Meilleurmobilite, distributeur et courtier spécialisé dans la vente en ligne de téléphones mobiles. Ce différentiel pousse la Commission européenne à agir. 2,5 milliards de SMS sont envoyés en effet chaque année entre les pays de l'Union. Ce sont les jeunes de 15 à 24 ans, principaux émetteurs de SMS, qui pâtissent de ce prix élevé. Et parmi tous les Européens, les Belges sont ceux qui, depuis l'étranger, paient le plus cher le texto : 80 centimes.

« J'éprouve un ras-le-bol clair et net », réagit Viviane Reding, commissaire européenne chargée des télécoms. « Nous avons donné un an aux opérateurs pour baisser leurs tarifs, ils ne l'ont pas fait. Il faut savoir qu'ils réalisent un bénéfice moyen de 97 % sur l'envoi des SMS », maugrée-t-elle. La commission a prévu de déposer à la rentrée une proposition de loi devant le Parlement européen et le Conseil des ministres : si elle venait à être adoptée, les coûts devraient diminuer dans une proportion « de deux tiers ». « Ce qui ramènerait le prix des SMS à une fourchette comprise entre 11 et 15 centimes d'euros », précise Viviane Reding.

Cette politique de la contrainte a produit de nets résultats sur le prix des communications. « Il y a quelques années, les appels d'Europe avoisinaient un euro par minute », indique Edouard Barreiro, chargé de mission à l'association UFC Que choisir. L'eurotarif, plafond légal en vigueur dans l'Union européenne, s'est depuis établi à 0,49 euro hors TVA

pour les appels émis depuis l'étranger et à 0,24 euro pour les appels reçus. Des seuils qui vont baisser à la fin du mois d'août (0,46 euro l'appel émis, 0,22 euro l'appel reçu hors TVA) puis en août 2009 (0,43 et 0,19).